

Suivi des retombées de poussières autour de la centrale à béton d'Elne

Rapport annuel 2022

ETU-2023-053 - Edition Juillet 2023



contact@atmo-occitanie.org
09 69 36 89 53 (Numéro CRISTAL – Appel non surtaxé)

CONDITIONS DE DIFFUSION

Atmo Occitanie, est une association de type loi 1901 agréée (décret 98-361 du 6 mai 1998) pour assurer la surveillance de la qualité de l'air sur le territoire de la région Occitanie. Atmo Occitanie est adhérent de la Fédération Atmo France.

Ses missions s'exercent dans le cadre de la loi sur l'air du 30 décembre 1996. La structure agit dans l'esprit de la charte de l'environnement de 2004 adossée à la constitution de l'État français et de l'article L.220-1 du Code de l'environnement. Elle gère un observatoire environnemental relatif à l'air et à la pollution atmosphérique au sens de l'article L.220-2 du Code de l'Environnement.

Atmo Occitanie met à disposition les informations issues de ses différentes études et garantit la transparence de l'information sur le résultat de ses travaux. A ce titre, les rapports d'études sont librement accessibles sur le site :

www.atmo-occitanie.org

Les données contenues dans ce document restent la propriété intellectuelle d'Atmo Occitanie.

Toute utilisation partielle ou totale de données ou d'un document (extrait de texte, graphiques, tableaux, ...) doit obligatoirement faire référence à **Atmo Occitanie**.

Les données ne sont pas systématiquement rediffusées lors d'actualisations ultérieures à la date initiale de diffusion.

Par ailleurs, **Atmo Occitanie** n'est en aucune façon responsable des interprétations et travaux intellectuels, publications diverses résultant de ses travaux et pour lesquels aucun accord préalable n'aurait été donné.

En cas de remarques sur les informations ou leurs conditions d'utilisation, prenez contact avec **Atmo Occitanie** par mail :

contact@atmo-occitanie.org

SOMMAIRE

SYNTHESE	1
1. CONTEXTE ET OBJECTIFS	2
1.1. Contexte	2
1.2. Objectifs	2
2. DISPOSITIF ET METHODES UTILISEES	2
2.1. HISTORIQUE	2
2.2. Implantation du reseau de mesure	3
2.3. NIVEAUX DE REFERENCE	3
2.4. Appareillage utilise	3
2.5. Frequence des mesures	3
3. EMPOUSSIEREMENT DE FOND SUR LA REGION	4
3.1. Empoussierement de fond moyen regional	4
3.2. EVOLUTION MENSUELLE DE L'EMPOUSSIEREMENT DE FOND MOYEN REGIONAL	4
3.3. Empoussierement de fond urbain (1 site a Montpellier)	4
4. CONDITIONS GENERALES SUR LA ZONE ETUDIEE	5
4.1. EVOLUTION DU SITE EN 2022 (SOURCE : STE CEMEX).	5
4.2. CONDITIONS METEOROLOGIQUES EN 2022.	5
5. BILAN DE L'ANNEE 2022	6
5.1. Tableau de resultats 2022	6
5.2. Informations sur le reseau de mesures	6
5.3. MOYENNE GENERALE	6
5.4. DETAILS PAR PLAQUETTE	7
5.4.1. Plaquette de référence	
5.4.2. Plaquette autour de la centrale à béton	
6. CONCLUSIONS 2022 ET PERSPECTIVES	8
TABLE DES ANNEXES	8

SYNTHESE

En partenariat avec la société Cemex, Atmo Occitanie réalise le suivi des retombées de poussières sèches sur 3 sites répartis autour de la centrale à béton d'Elne. Concrètement, 12 campagnes de mesures d'un mois étaient prévues sur l'année 2022.



Seulement 8 campagnes de mesures sur 12 sont disponibles en 2022 (sur 4 mois, pas de transmission par l'exploitant à Atmo Occitanie des plaquettes exposées)



En 2022, les niveaux de retombées sèches dans l'environnement de la centrale à béton sont modérés

L'activité de la centrale à béton peut avoir une forte influence sur l'empoussièrement de son environnement immédiat. Cette influence semble plus marquée sous la Tramontane que sous le Marin

RETOMBEES SECHES: SITUATION PAR RAPPORT AU NIVEAU DE REFERENCE MENSUEL

Niveau de référence mensuel	Dépassement	Commentaires		
Seuil de 350 mg/m²/jour en moyenne mensuelle au-dessus duquel la gêne potentielle est importante	OUI	Plaquette 1 située à la limite Est de la centrale à béton sous la Tramontane : dépassement en mai. Plaquette 2 située à la limite Ouest de la centrale à béton donc sous le Marin : dépassement en septembre.		
Seuil de 1000 mg/m²/jour en moyenne mensuelle, empoussièrement exceptionnel		Toutes les valeurs mensuelles sont nettement inférieures à 1000 mg/m²/jour		

■ RETOMBEES SECHES : SITUATION POUR L'ANNEE 2022

	Retombées totales en mg/m²/jour						
Numéro	Moyenne annuelle 2022 (Moyenne des 8 campagnes de mesures)*	Moyenne annuelle 2021 (Moyenne des 12 campagnes de mesures)					
CP 1	223	77					
CP 2	184	110					
CP 4	137	109					
Moyenne globale du réseau	181	99					

^{*}pas de mesures disponibles pour les périodes d'août, octobre, novembre et décembre 2022.

Légende :

Moyenne annuelle	Qualificatif
< 150 mg/m²/jour	Empoussièrement faible
150 à 250 g/m²/jour	Empoussièrement moyen
> 250 mg/m²/jour	Empoussièrement fort

Atmo Occitanie, s'appuyant sur son expérience, a établi des ordres de grandeur qualifiant les niveaux de retombées de poussières sèches

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS

1.1. Contexte

La société CEMEX a confié à Atmo Occitanie la surveillance des retombées de poussières sédimentables¹ dans l'environnement de la centrale à béton d'Elne. Une convention signée entre CEMEX et Atmo Occitanie précise le programme de mesures mis en place

Cette action s'inscrit dans le cadre de l'axe 3 du projet associatif d'Atmo Occitanie : « Évaluer et suivre l'impact des activités humaines et de l'aménagement du territoire sur la qualité de l'air ».

Elle répond à l'objectif 3-1 « Accompagner les partenaires industriels pour l'évaluation de la contribution de leur activité aux émissions et à la qualité de l'air dans leur environnement ».

1.2. Objectifs

Les objectifs du programme de mesures mis en œuvre sont :

- d'évaluer les niveaux de retombées sèches sur la zone étudiée,
- déterminer l'impact des activités de l'exploitation sur les niveaux de retombées sèches dans son environnement.

Le protocole mis en œuvre par Atmo Occitanie se réfère à la norme AFNOR NF X 43-007 de décembre 2008 qui remplace celle de décembre 1973 (voir Annexe 1).

Ce protocole concerne exclusivement les **poussières sédimentables**¹. Il ne rend pas compte des éventuels problèmes liés aux particules en suspension, beaucoup plus fines (diamètre moyen inférieur à 10 microns), dont la mesure et les effets sont complètement différents.

2. DISPOSITIF ET METHODES UTILISEES

2.1. Historique

Un réseau permanent de suivi des retombées atmosphériques sèches, constitué de 3 points de mesures, est en place depuis 2008.

-

¹ On appelle **poussières sédimentables** (PSED), les poussières, d'origine naturelle (volcans...) ou anthropique (carrière, cimenteries...), émises dans l'atmosphère essentiellement par des actions mécaniques et qui tombent sous l'effet de leur poids.

2.2. Implantation du réseau de mesure

L'implantation d'un réseau nécessite d'identifier un certain nombre de sites types, à savoir :

- un site de référence, en dehors de toute influence de l'activité polluante surveillée et représentatif de l'environnement dans lequel se trouve le réseau de surveillance ;
- un ou plusieurs sites situés sous les principaux vents dominants ;
- un ou plusieurs sites dans l'environnement des principaux récepteurs (villages, vignes, ...).

Tous les sites de mesures doivent se trouver, sauf cas particuliers, à l'extérieur de la zone d'exploitation. Cette zone est identifiée comme la source. Réaliser des mesures dans cette zone revient à réaliser des mesures à l'émission.

r le plan de l'implantation est fourni en annexe 3.

2.3. Niveaux de référence

En l'absence de seuil réglementaire, Atmo Occitanie, s'appuyant sur son expérience, a établi des ordres de grandeur qualifiant les niveaux de retombées atmosphériques sèches de la région.

Empoussièrement mensuel (retombées sèches)					
Empoussièrement ponctuel	Qualificatif				
> 350 mg/m²/jour	Gêne potentielle importante				
> 1000 g/m²/jour	Empoussièrement qualifié d'exceptionnel				

Empoussièrement annuel (retombées sèches)					
Qualificatif					
Empoussièrement faible					
Empoussièrement					
moyen					
Empoussièrement fort					

La norme allemande fixe à 350 mg/m²/jour le seuil des nuisances importantes.

2.4. Appareillage utilisé



Les retombées atmosphériques sèches se déposent sur une plaquette métallique enduite d'un fixateur, de dimension 5cm x 10cm, installée horizontalement à 1,5 m de haut.

Chaque plaquette est repérée par un numéro et possède une surface utile d'exposition de 50cm².

Les « retombées » représentent la masse de matières naturellement déposées par unité de surface dans un temps déterminé (norme NF X43.001).

Les mesures se font dans un environnement dégagé, permettant la libre circulation des poussières autour du dispositif.

2.5. Fréquence des mesures

Le protocole mis en place (campagne de mesures d'un mois en continu soit 12 mesures par an) permet d'assurer un suivi toute l'année.

La durée de chaque campagne de mesures est comprise entre 24 à 36 jours, en se rapprochant le plus souvent possible de 30 jours.

Les plaquettes sont ensuite analysées en laboratoire.

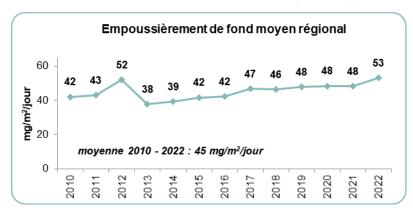
Les résultats des mesures de retombées atmosphériques sèches sont exprimées en mg/m²/jour.

3. EMPOUSSIEREMENT DE FOND SUR LA REGION

L'empoussièrement de fond est déterminé à partir des plaquettes de référence constituant les réseaux de mesures de poussières sédimentables (voir paragraphe « Description d'un réseau de mesure des PSED » de l'Annexe 1).

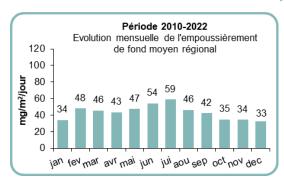
<u>Rappel</u>: une plaquette de référence est placée en dehors de toute influence de l'activité polluante surveillée; elle est représentative de l'environnement dans lequel se trouve le réseau de surveillance.

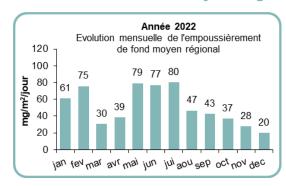
3.1. Empoussièrement de fond moyen régional



L'empoussièrement de fond moyen sur la région est en légère augmentation sur l'année 2022 par rapport aux année précédente probablement en raison des faibles précipitations.

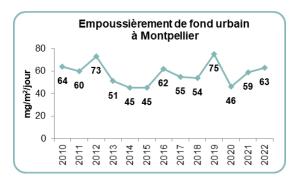
3.2. Evolution mensuelle de l'empoussièrement de fond moyen régional





En 2022, l'évolution mensuelle de l'empoussièrement de fond moyen régional se distingue sensiblement du profil « classique² » avec des niveaux d'empoussièrement plus élevés en janvier et février.

3.3. Empoussièrement de fond urbain (1 site à Montpellier)



En 2022, l'empoussièrement de fond urbain mesuré à Montpellier s'élève à 63 mg/m²/jour

Il est du même ordre de grandeur que celui de relevé en 2021.

² Augmentation des niveaux en période estivale et valeurs plus faibles en période hivernale.

4. CONDITIONS GENERALES SUR LA ZONE ETUDIEE

4.1. Evolution du site en 2022 (source : Sté CEMEX).

En 2022, l'exploitant n'a pas transmis d'information sur l'activité de la centrale à béton.

4.2. Conditions météorologiques en 2022

L'étude météorologique a été réalisée :

- pour les précipitations : à partir des données de la station Météo France de Perpignan.
- pour les vents : à partir des données du mât météorologique d'Atmo Occitanie installé à Saint-Estève.

Précipitations :

En 2022, le cumul des précipitations (307 mm) est nettement inférieur à celui de 2021 (420 mm).

La répartition des précipitations est contrastée pour l'année 2022 :

- le mois de mars (108 mm) concentre 35% des précipitations annuelles,
- inversement, les mois de février (2 mm), mai (6 mm), juin (13 mm), juillet (4 mm), août (3 mm), octobre (20 mm), novembre (16 mm) et décembre (13 mm) sont particulièrement secs.

Vents:

Les vents dominants sur le site (ANNEXE 6) sont les suivants :

- la Tramontane majoritaire, de secteur Ouest/Nord-Ouest;
- le Marin, de secteur Est.

Pour plus d'informations, les caractéristiques météorologiques de l'année 2022 en Occitanie sont disponibles en ANNEXE 2

5. BILAN DE L'ANNEE 2022

5.1. Tableau de résultats 2022

	Identifiant plaquette et quantité en mg/m²/jour					
Période de l'année 2022	CP 1	CP 2	CP 4			
04/01 - 04/02	97	RAT	215			
04/02 - 04/03	232	104	215			
04/03 - 04/04	119	D	31			
04/04 - 06/05	348	109	76			
06/05 - 02/06	435	99	149			
02/06 - 04/07	317	89	138			
04/07 - 05/08	111	300	113			
05/09 - 05/10	125	403	157			
Maximum	435	403	215			
Minimum	97	89	31			
Moyenne	223	184	137			

5.2. Informations sur le réseau de mesures

Le ramassage et les analyses des plaquettes ont été effectués par l'exploitant.

Aucune modification du réseau n'a été effectuée au cours de l'année.

Un historique des mesures depuis 2008 est fourni en Annexe 5.

Il n'y a pas de mesures disponibles pour les périodes d'août, octobre, novembre et décembre car l'exploitant n'a pas transmis à Atmo Occitanie les plaquettes à analyser. Les moyennes annuelles de 2022 ne sont donc pas comparables avec celles de 2021.

5.3. Moyenne générale

La moyenne générale du réseau s'établit, pour 2022, à 181 mg/m²/jour (empoussièrement moyen).

Les moyennes mensuelles les plus élevées ont été constatées en mai et en septembre avec 228 mg/m²/jour)

A l'inverse, la moyenne mensuelle la plus faible a été observée en mars (75 mg/m²/jour), mois présentant le cumul de précipitations le plus important des campagnes de mesures (108 mm).

5.4. Détails par plaquette

5.4.1. Plaquette de référence

La plaquette 4, située à environ 600 mètres au Nord de la centrale à béton, sert de référence au réseau.

En 2022, elle affiche de faibles retombées sèches (137 mg/m²/jour).

La centrale à béton étant située dans une zone industrielle, il est difficile d'avoir une idée précise du niveau d'empoussièrement de fond car la plaquette, bien qu'étant en dehors de l'influence de la centrale à béton, est forcément impactée par d'autres activités présentes dans la zone.

Pour information en 2022, l'empoussièrement de fond de la région s'élève à 53 mg/m²/jour (valeur déterminée à partir des plaquettes de référence appartenant à des dispositifs de mesures des retombées de poussières sèches mis en place dans la région).

5.4.2. Plaquette autour de la centrale à béton.

La plaquette 1 est située à la limite Est de la centrale à béton (donc sous la Tramontane).

Elle présente en 2022 des retombées sèches modérées (223 mg/m²/jour), nettement supérieures à l'empoussièrement de fond.

En 2022, le seuil mensuel de 350 mg/m²/jour, à partir duquel la gêne potentielle est importante, a été dépassé une fois en mai avec 435 mg/m²/jour (mois particulièrement sec avec 4 mm de précipitations). Ce seuil n'avait pas été dépassé en 2021.

Cette plaquette subit ponctuellement une forte influence de l'activité de la centrale à béton.

La plaquette 2 est située à la limite Ouest de la centrale à béton (donc sous le Marin).

Elle enregistre en 2022 des retombées sèches modérées (184 mg/m²/jour), supérieures à l'empoussièrement de fond.

En 2022, sur la plaquette 2, le seuil mensuel de 350 mg/m²/jour, à partir duquel la gêne potentielle est importante, a été dépassé une fois en septembre avec 403 mg/m²/jour. Ce seuil n'avait pas été dépassé en 2021.

Cette plaquette subit ponctuellement une forte influence de l'activité de la centrale à béton. Cette influence, est toutefois moins marquée que sur la plaquette 2.

6. CONCLUSIONS 2022 ET PERSPECTIVES

En 2022, sur les campagnes de mesures disponible, les niveaux de retombées sèches dans l'environnement de la centrale à béton sont modérés.

L'activité de la centrale à béton peut avoir ponctuellement une forte influence sur l'empoussièrement de son environnement immédiat.

Les mesures de retombées de poussières se poursuivent en 2023 autour du site

TABLE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : Protocole de mesures des poussières sédimentables (PSED)

ANNEXE 2 : Caractéristiques météorologiques de l'année 2022 en Occitanie

ANNEXE 3 : Plan d'implantation du réseau

ANNEXE 4: Résultats 2022

ANNEXE 5 : Historique des résultats depuis 2008

ANNEXE 6 : Rose des vents 2022

ANNEXE 7 : Consignes de ramassage des plaquettes de dépôts

ANNEXE 1 : Protocole de mesures des poussières sédimentable (PSED)

Le protocole de mesure des poussières sédimentables mis en œuvre par Atmo Occita nie s'appuie sur la norme AFNOR NF X 43-007 de décembre 2008 (détermination de la masse des retombées atmosphériques sèches – Prélèvement sur plaquettes de dépôts – Préparation et traitement) qui remplace celle de décembre 1973 (mesure de retombées par la méthode des plaquettes de dépôt).

Ce protocole est intégré à la démarche qualité d'Atmo Occitanie (certification ISO 9001 version 2008).

1. Description d'un réseau de mesure des PSED

L'implantation d'un réseau nécessite d'identifier un certain nombre de sites types, à savoir :

- un site de référence, en dehors de toute influence de l'activité polluante surveillée et représentatif de l'environnement dans lequel se trouve le réseau de surveillance ;
- un ou plusieurs sites situés sous les principaux vents dominants ;
- un ou plusieurs sites dans l'environnement des principaux récepteurs (villages, vignes, ...).

Tous les sites de mesures doivent se trouver, sauf cas particuliers, à l'extérieur de la zone d'exploitation. Cette zone est identifiée comme la source. Réaliser des mesures dans cette zone revient à réaliser des mesures à l'émission.

2. Appareillage utilisé



Les poussières sédimentables se déposent sur une plaquette métallique de surface connue (50 cm²), enduite d'un fixateur et installée horizontalement à 1,5 m de haut (voir photo ci-contre).

Les mesures se font dans un environnement dégagé, permettant la libre circulation des poussières autour du dispositif.

3. Temps d'exposition

La durée d'exposition des plaquettes a été fixée à un mois. Les plaquettes sont ensuite analysées en laboratoire.

4. Analyse au laboratoire



Les analyses réalisées par Atmo Occitanie se déroulent en 3 temps :

- Lavage de la plaquette à l'aide d'un solvant afin de récupérer les poussières sur un filtre préalablement pesé,
- Passage du filtre chargé de poussières à l'étuve pour évaporer le solvant.
- Pesée du filtre chargé de poussières.
- Les résultats sont exprimés en milligrammes de poussières déposées par mètre carré et par jour (mg/m²/jour).

ANNEXE 2 : Caractéristiques météorologiques de l'année 2022 en Occitanie (source : Météo France)

Les éléments ci-dessous sont issus des bulletins climatiques mensuels de la région Occitanie disponibles gratuitement sur le site Internet de Météo France.

Janvier 2022 : « Pluvieux en Gascogne, sec en Languedoc »

Janvier est caractérisé par une pluviométrie contrastée avec un cumul global de 65 mm ce qui représente un déficit à la normale de 24 %.

La température moyenne mensuelle est globalement plutôt conforme avec une anomalie de seulement -0.2 °C mais les températures ont évolué en dents de scie au fil du mois. Après 4 premiers jours très doux, le temps s'est rafraichi du 5 au 7 puis à nouveau, l'air s'est radouci du 8 au 10 avant une longue période fraîche pour la saison du 11 au 23. Du 14 au 26, il refait doux puis la fraîcheur revient jusqu'au 31.

Les cumuls de pluie sont disparates : le temps reste très sec dans le Gard, l'Hérault et le sud de la Lozère tandis que les pluies sont en excédent dans les Hautes-Pyrénées, la Haute-Garonne et l'Ariège.

L'ensoleillement est excédentaire presque partout, particulièrement en Catalogne et dans la plaine languedocienne, avec une valeur record même dans l'Albigeois.

Février 2022 : « Douceur printanière et sécheresse »

Février est sec en Occitanie avec un cumul global de 34 mm ce qui représente un déficit à la normale de 51 %. La température moyenne mensuelle est largement au-dessus de la normale avec une anomalie de 2.3 °C. La température sur un pas de temps quotidien a dépassé la normale presque tous les jours (sauf les 6 et 26), les 17 et 18 étant particulièrement doux avec une anomalie caracolant à plus de 6 °C.

Les cumuls mensuels de pluie sont déficitaires en général, toutefois, très localement conformes aux normales. L'ensoleillement est excédentaire presque partout, particulièrement en Catalogne, dans une moindre mesure à Montpellier. La tramontane forte est fréquente pour la saison. -Il vaut mieux le loup dans le troupeau qu'un mois de février beau ! - dit un vieil adage occitan.

Mars 2022 : « Douceur relative et fort épisode pluvieux »

Mars est relativement doux, peu venté, plutôt maussade avec des cumuls de pluie très disparates spatialement du fait d'un épisode méditerranéen très précoce du 11 au 13. L'épicentre de cet épisode fut l'Hérault mais de fortes lames d'eau ont aussi impacté ses départements limitrophes, dans une moindre mesure. Le cumul mensuel global est de 98 mm ce qui représente un excédent à la normale de 46 % et l'anomalie de la température moyenne mensuelle est de 0.8 °C.

L'ensoleillement est médiocre dans la plaine languedocienne aussi bien qu'en Roussillon. A Perpignan, mars 2022 constitue le record depuis 1960 de la durée d'ensoleillement la plus basse pour un mois de mars.

Cers, tramontane ont peu soufflé statistiquement pour un mois de mars.

Avril 2022 : « Gelées de printemps tardives et sécheresse »

Avril est relativement doux pour la saison, peu venté et plutôt sec.

Le cumul mensuel global est de 67mm ce qui représente un déficit à la normale de 29 % et l'anomalie de la température moyenne est positive de 0.5 degré. Toutefois, un épisode de froid survient pendant la première décade avec localement de nombreuses gelées potentiellement dévastatrices pour l'arboriculture.

Cers, tramontane et autan ont relativement peu soufflé statistiquement pour un mois d'avril.

L'ensoleillement est assez conforme à la normale en Catalogne, dans le Carcassès et le secteur de Nimes. Il est déficitaire, en revanche, de l'Albigeois au pays Toulousain.

Mai 2022 : « Un mois de mai exceptionnellement chaud et sec »

L'anomalie moyenne de température sur la région est de +3.2°C, avec une période particulièrement chaude en milieu de mois.

Les précipitations sont largement déficitaires, en particulier à l'est de la région, avec des déficits autour de 80%. Les départements pyrénéens sont les moins déficitaires, avec autour de 50 % de déficit. Le mois a été plus ensoleillé que la normale sur toute la région et en particulier sur le Massif Central,

où le rapport à la normale est de 140%.

Deux épisodes de Tramontane ont eu lieu, le 6 et le 25/26 où le vent a dépassé les 80 km/h sur l'Aude et les Pyrénées-Orientales.

L'indice d'humidité des sols a décru pendant tout le mois, proche de la moyenne en début de mois, il passe sous le 1er décile quotidien en fin de mois et continue de baisser.

Juin 2022 : « Un mois de juin particulièrement chaud et orageux »

Juin 2022 a été le deuxième mois de juin le plus chaud depuis 1973 avec un écart à la normale de +2,85°C pour la température moyenne agrégée en Occitanie, en dessous du record de 2003 (où l'écart est de +4,12°C), principalement dû à une période de forte chaleur dans la deuxième décade du mois, avec des températures maximales dépassant les 40°C à son apogée sur une large zone des plaines languedociennes.

C'est aussi un mois marqué par des dégradations orageuses notables en début et en fin de mois et surtout en approchant le Massif Central, avec des cumuls dépassant plusieurs fois les 30 mm en 24h pour les journées du 3, du 4, du 22 et du 23.

Juillet 2022 : « Juillet le plus sec et le 2ème plus chaud depuis 1959 »

Le mois de juillet 2022 est le 2^{ème} mois de juillet le plus chaud en considérant la température moyenne agrégée (anomalie de +2.65°C) sur la région Occitanie après juillet 2006.

Coté précipitations, le mois de juillet 2022 est extrêmement sec, avec une large moitié de la région n'ayant reçu que moins de 5 mm sur le mois. Seuls les Pyrénées et leur Piémont et la Lozère ont reçu quelques pluies orageuses, mais restent en déficit de précipitations. Le cumul mensuel agrégé sur la région est de 9.3 mm, soit 18% de la normale. L'ensoleillement est largement excédentaire, de +20% environ sur le Languedoc-Roussillon et les Pyrénées et jusqu'à +40% par rapport à la normale dans le Lot. On mesure 382h à Gourdon (normale à 265h), 406h à Montpellier (normale à 345h), et 357h à Toulouse (normale à 259h).

L'activité feux de végétation a été notable, notamment pendant l'épisode de vigilance orange canicule du 12 au 20 juillet en Midi-Pyrénées. Sur la région c'est le Gard et l'Hérault qui comptabilisent les feux de forêt les plus étendus ; celui de Gignac (34) parti le 26 juillet a atteint 950 ha.

Août 2022 : « 2ème mois d'août le plus chaud depuis 1947 »

Le mois d'août 2022 est au deuxième rang en regardant l'anomalie de température moyenne mensuelle pour tous les mois d'août sur l'Occitanie depuis 1947 avec +2.92°C par rapport à la normale. Seul le mois d'août 2003 a été plus chaud avec une anomalie de +3.96°C.

Côté précipitations, la région est séparée en deux. D'une part le Gard, la Lozère, une large partie est de l'Hérault et les Pyrénées ont bien été arrosées par des précipitations orageuses à partir de la deuxième décade et sont en excédent de précipitations par rapport à la normale. D'autre part, les précipitations sont déficitaires sur tout le reste de la région, voire très faibles par rapport aux normales, notamment le Tarn et l'Aude.

L'ensoleillement mensuel est légèrement eu dessus des normales sur une majeure partie de la région. On relève par exemple 285h à Toulouse (normale à 246h) et 331h à Montpellier (normale à 305h).

Septembre 2022 : « Une première quinzaine chaude et orageuse, automnale ensuite »

Septembre 2022 marque la fin d'une longue période de hautes températures les 4 mois précédents (entre +2.6 et 2.9°C au-dessus des normales pour la température moyenne). Pour mémoire, nous avons enregistré le mois de mai le plus chaud sur la région Occitanie depuis 1947, et les deuxièmes mois de juin, juillet et août les plus chauds. Même si le mois de septembre a été plus doux que la moyenne, avec une anomalie de +1.1°C, il n'est que le 15ème au niveau de l'anomalie de température moyenne, loin derrière 1987 (+2.6°C). Les écarts aux normales sont assez homogènes d'un département à l'autre, entre +0.60 à +1.54°C.

Coté précipitations, les cumuls sont très inégaux, excédentaires sur le Tarn et dans une moindre mesure sur la Haute Garonne et déficitaire sur Hautes-Pyrénées, Gers, Tarn-et-Garonne, Lot et Lozère (plus de 10% de déficit).

Octobre 2022: « Exceptionnellement chaud et sec »

Le mois d'octobre 2022 est le mois d'octobre le plus chaud que la région ait jamais connu. La température moyenne régionale de 17.3 °C est supérieure de près de 4 degrés à la normale mensuelle.

Ce mois est aussi le 2ème mois d'octobre le plus sec. Le cumul de pluies régional moyenné est de 28 mm. Il accuse un déficit de plus de 70 % par rapport à la normale. Le Gard s'en sort un peu mieux avec un manque d'eau de 50 %. En revanche, l'Aude, le Gers, l'Hérault et le Tarn-et-Garonne voient leur déficit dépasser les 80 à 90 %.

Le nombre de jours de vent fort est moindre que la normale. L'ensoleillement, conforme à la normale au niveau régional, est excédentaire dans le Tarn et déficitaire sur les départements méditerranéens.

Novembre 2022 : « Doux et pluviométrie contrastée »

Novembre 2022 suit la lignée des mois précédents : pour la 7^{ème} fois consécutive, les températures sont au-dessus de la normale (autour de +1.9°C moyenné sur la région). Il ne constitue pas un record, mais se classe quand même comme le 7ème mois de novembre le plus chaud depuis 1947.

Les précipitations ont été légèrement déficitaires, environ 7 % en moins par rapport à la normale. On note qu'il s'agit de la 8ème fois sur les derniers mois. Mais l'ex-région Midi-Pyrénées est excédentaire (+16%) tandis que l'ex-région Languedoc-Roussillon est nettement déficitaire (-39%).

L'ensoleillement est légèrement au-dessus des normales avec un excédent de 10 à 20% sur le Massif central ainsi qu'entre la vallée du Tarn et du Lot. Un léger déficit est présent sur l'ouest des Pyrénées.

Décembre 2022 : « Un début décembre frais suivi d'une grande douceur »

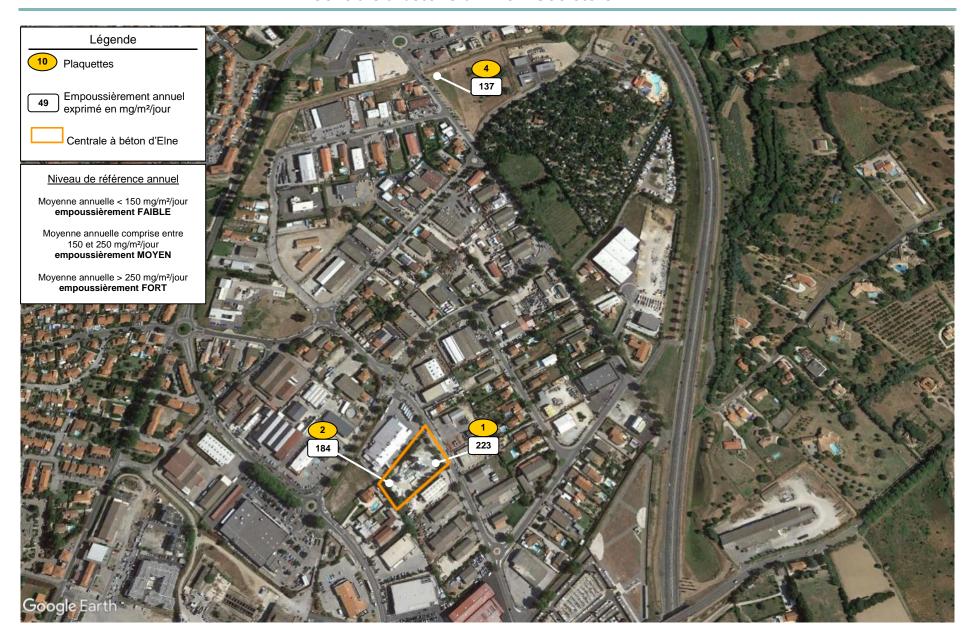
Ce mois de décembre 2022 est contrasté du point de vue des températures avec une première quinzaine relativement fraiche, globalement en dessous des normales de saison. A partir du 19 décembre, les températures repassent largement au-dessus des normales et s'y maintiennent jusqu'à la fin du mois.

On mesure un déficit de précipitations mensuelles agrégé sur la région de -39 %. Ce déficit, très contrasté, atteint -20 à -50 % sur une large frange nord-ouest de la région et jusque 70 à 80 % sur le sud de la région. Mais sur l'ouest du Gard la pluviométrie est excédentaire de +50 à +100 %. La période la plus pluvieuse se situe en première partie de mois

L'indice d'humidité des sols augmente sur ce mois en particulier entre le 12 et le 16 décembre tout en restant encore globalement déficitaire notamment sur les Pyrénées-Orientales où il reste record.

L'ensoleillement mensuel est légèrement excédentaire du côté du Gers et devient déficitaire de l'ordre de -20 % en se décalant vers le Languedoc.

ANNEXE 3 : Retombées de poussières sèches - Résultats 2022 Centrale à bétons d'Elne – Société CEMEX

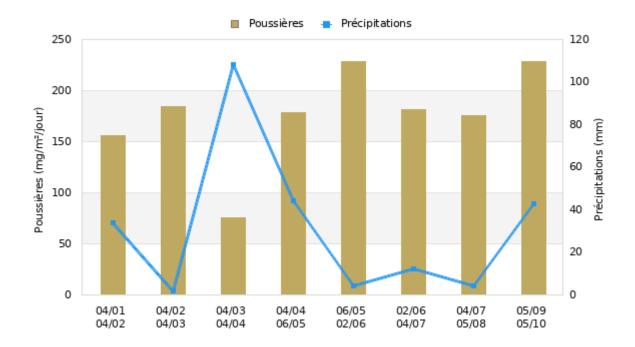


Réseau poussières sédimentables de Elne

Tableau de résultats de l'année 2022

Période	CP1	CP2	CP4	MAX	MIN	MOY	PLUIE
04/01 - 04/02	97	RAT	215	215	97	156	35
04/02 - 04/03	232	104	215	232	104	184	2
04/03 - 04/04	119	D	31	119	31	75	108
04/04 - 06/05	348	109	76	348	76	178	45
06/05 - 02/06	435	99	149	435	99	228	4
02/06 - 04/07	317	89	138	317	89	181	13
04/07 - 05/08	111	300	113	300	111	175	4
05/09 - 05/10	125	403	157	403	125	228	44
MAXIMUM	435	403	215	435		228	
MINIMUM	97	89	31		31	75	Total :
MOYENNE	223	184	137			181	255 mm

Empoussièrement et précipitations : évolution mois par mois au cours de l'année 2022



Résultats exprimés en mg/m²/jour
* = Non pris en compte dans la moyenne AI = Accès impossible D = Disparu MI = Mesure invalidée RAT = Retrouvé à terre Lorsque le résultat est <10 mg/m²/jour, la valeur retenue pour le calcul de la moyenne est 5 mg/m²/jour Pluie en mm d'eau mesurés sur la station Météo-France de PERPIGNAN (Météo-France)

Réseau poussières sédimentables de Elne

Tableau historique depuis 2008

Année	CP1	CP2	CP4	MAX	MIN	MOY	PLUIE
2008	133	146	102	146	102	127	268
2009	177	138	134	177	134	150	439
2010	122	206	97	206	97	142	606
2011	128	398		398	128	263	931
2012	93	133		133	93	113	447
2013	65	116	45	116	45	75	570
2014						NAN	643
2015	72	110	97	110	72	93	406
2016	117	69	115	117	69	100	369
2017	236	113	161	236	113	170	420
2018	100	124	86	124	86	103	807
2019	106	173	134	173	106	138	477
2020	87	169	138	169	87	131	678
2021	77	111	108	111	77	99	422
2022	223	184	137	223	137	181	258
MAXIMUM	236	398	161	398		263	
MINIMUM	65	69	45			93	
MOYENNE	124	156	113			133	

Résultats exprimés en mg/m²/jour.

Les résultats d'études internes, non pris en compte dans la moyenne, sont affichés en italique. Pluie en mm d'eau mesurée sur la station PERPIGNAN (Météo-France).

Commentaires :

2010 : Résultats de juillet et août non pris en compte dans le calcul des différentes moyennes. Les durées d'exposition des plaquettes n'étaient pas conformes aux consignes d'exploitation des mesures de poussières sédimentables.

2011 : Pas de résultats pour la plaquette 4. Les valeurs enregistrées sur cette plaquette sont anormalement élevée pour une référence (probablement en raison de travaux de terrassement signalés par l'exploitant tout au long de l'année).
2012 :

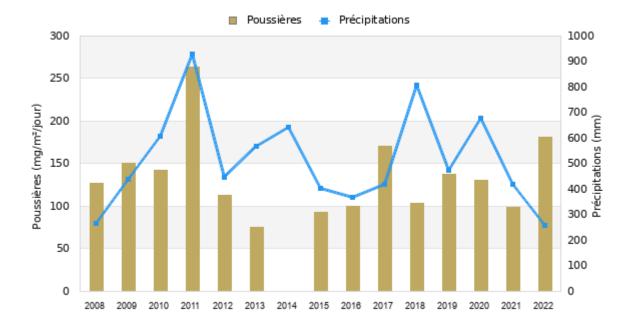
- Résultats de juillet et août non pris en compte dans le calcul des différentes moyennes. Les durées d'exposition des plaquettes n'étaient pas conformes aux consignes d'exploitation des mesures de poussières sédimentables.
- Plaquette 4 : pas assez de résultats valides pour calculer une moyenne annuelle représentative.
- 2013 : Résultats d'avril et mai non pris en compte dans le calcul des différentes moyennes. Les durées d'exposition des plaquettes n'étaient pas conformes aux consignes d'exploitation des mesures de poussières sédimentables.
- 2014 : Les moyennes annuelles ne sont pas calculées car il n'y a seulement que 3 mois de mesures valides. Le reste de l'année l'exploitant n'a pas envoyé les plaquettes exposées à AIR LR pour analyse.

2015 : 10 périodes valides.

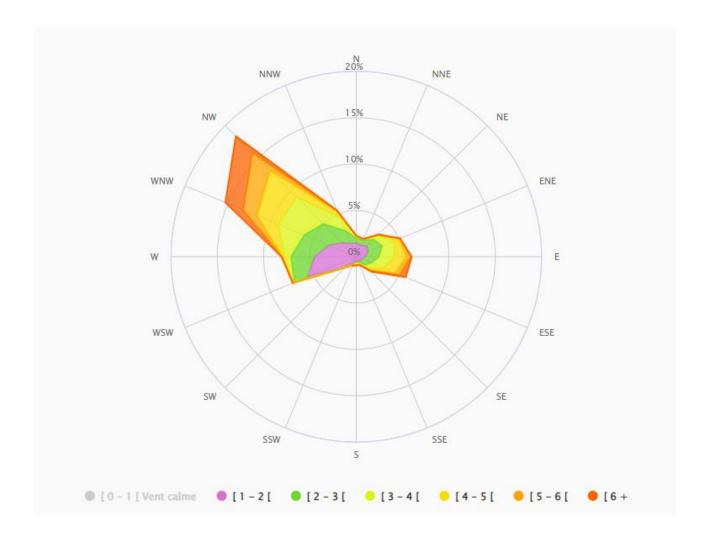
2017: 9 périodes valides.

2022: 8 périodes valides

Empoussièrement et précipitations : évolution annuelle depuis 2008



ROSE DES VENTS 2022 A SAINT ESTEVE



Source : Mât météorologique d'Atmo Occitanie de Saint-Estève

ANNEXE 7 : Consigne de ramassage des plaquettes de dépôts

Les consignes d'exploitation précisent le protocole à suivre lors du changement mensuel des plaquettes de mesure des poussières sédimentables.

♦ DATE DE CHANGEMENT DES PLAQUETTES ET DUREE D'EXPOSITION :

Lors du ramassage, les deux conditions suivantes doivent être remplies :

- 1) Le <u>ramassage</u> doit être effectué **au plus près** du 30 de chaque mois dans un intervalle compris entre le <u>25 du mois en cours et le 5 du mois</u> suivant.
- 2) La <u>durée d'exposition</u> doit être comprise entre <u>24 à 36 jours</u>, en se rapprochant le plus souvent possible de 30 jours.

Exemple:

Si un ramassage s'effectue le 25 octobre, puis le suivant le 5 décembre, la condition sur le ramassage est respectée (entre le 25 et le 5), mais pas la durée d'exposition qui est de 6+30+5=42 jours.

Ainsi, si le ramassage a lieu le 25 octobre, le prochain ramassage - afin de respecter les deux conditions - doit être effectué entre le 25 novembre et le 29 novembre ; dans ce cas, la durée d'exposition sera alors de 32 à 36 jours.

♦ CHANGEMENT DE PLAQUETTE :

La plaquette chargée est retirée de son support en la tenant par sa partie numérotée, et mise dans la boîte de transport. Elle est remplacée par la plaquette pré-enduite de gel de silicone au laboratoire et portant le même numéro, qui sera introduite dans la glissière.

<u>Remarque</u>: Il est important de mettre dans la boîte de transport les plaquettes chargées **dans l'ordre de numérotation** afin d'éviter d'éventuelles confusions lors des analyses en laboratoire.

♦ INCIDENTS:

Si un piquet vient à disparaître, il est remplacé. S'il est retrouvé à terre, il est remis en place, et le fait devra être signalé à Atmo Occitanie.

De façon générale, tout incident sur les plaquettes, ou toute évolution dans l'environnement de ces plaquettes doivent être signalés à Atmo Occitanie par l'intermédiaire de la feuille de route fournie par Atmo Occitanie.

ANNEXE 7 : Consigne de ramassage des plaquettes de dépôts

♦ ENVOI DES PLAQUETTES :

Les plaquettes chargées sont retournées dans leur boîte accompagnées de la feuille de route indiquant :

- le nom du réseau,
- la date exacte de pose et de ramassage,
- les éventuels incidents (piquet disparu, plaquette à terre, etc...)

♦ ADRESSE D'EXPEDITION :

Les plaquettes ramassées doivent être expédiées sous 30 jours après le ramassage à l'adresse suivante :

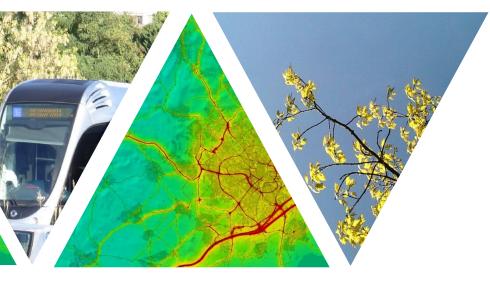
Atmo Occitanie 10, rue Louis Lépine Parc de la Méditerranée 34470 PEROLS

Le laboratoire renverra les plaquettes nettoyées et pré-enduites par retour de courrier.

Référents suivi des retombés de poussières Atmo Occitanie

Vincent COEFFIC: vincent.coeffic@atmo-occitanie.org

Christophe MULLOT: christophe.mullot@atmo-occitanie.org





L'information sur la qualité de l'air en Occitanie







Agence de Montpellier (Siège social) 10 rue Louis Lépine Parc de la Méditerranée 34470 PEROLS

Agence de Toulouse 10bis chemin des Capelles 31300 TOULOUSE

Tel: 09.69.36.89.53 (Numéro CRISTAL – Appel non surtaxé)

Crédit photo : Atmo Occitanie